

Aron

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2021



*Meilleurs vœux
à tous !*





Chers administrés, chers amis,

Je tiens vraiment à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'à mon équipe lors des dernières élections municipales. Celles-ci furent marquées en effet, par différents rebondissements, liés à la crise sanitaire enclenchée depuis le début de cette année. Malgré tout ce contexte, votre participation a montré tout l'intérêt que vous portez à notre commune.

Souhaitant remercier vivement, mes prédécesseurs, Bernard GACHON, Jean-Claude GARNIER et Pierre FORÊT, je veux maintenant, avec mon équipe en place depuis la fin mai, insuffler une nouvelle dynamique, sur le plan économique, social et environnemental. Nous devons à présent, honorer les projets évoqués dans notre profession de foi, et cela malgré un contexte économique et budgétaire rigoureux.

En premier lieu, il a fallu repenser le fonctionnement de l'école du Petit Bois et des services afin que tous les enfants puissent retourner à l'école, avec les adaptations et les précautions qui se sont imposées à nous. Pendant le confinement et depuis le 11 mai, jusqu'à cette fin d'année, les services de la commune et son personnel communal, se sont efforcés de vous donner satisfaction. Aussi, il convient de leur adresser un chaleureux remerciement.

En second lieu, l'équipe municipale en place, s'attaque à conduire les différents projets sur lesquels nous nous sommes engagés :

- Le Centre de Santé : sa construction a débuté vers la fin du mois de septembre. Il devrait intégrer les professionnels de santé et être opérationnel en milieu d'année 2021.
- La Maison Commune de Loisirs : une large réflexion est engagée et nous allons très bientôt, plus tôt que prévu, lancer des consultations et des demandes de financement : il s'agit vraiment du projet le plus important du mandat
- Les lotissements communaux : 7 parcelles sur 10 du lotissement des Tilleuls ont été acquises ou sont en réservations. Nous achèverons la voirie et les aménagements fin 2021.
- La Rue des Forges (route de la Bazoge-Montpinçon) a fait l'objet d'une attention particulière depuis début juillet : 5 entreprises y exercent maintenant leur activité. De plus, un espace constructible va permettre de proposer 5 parcelles, valorisées par un emplacement boisé proche des étangs.
- Le Comité des Gestion des étangs : une nouvelle approche environnementale va permettre de mieux prendre en compte la gestion des 3 étangs communaux, avec la réalisation de quelques aménagements : abri, plantations...

Le soutien aux associations, aux commerces et aux entreprises est une priorité afin de contribuer à l'attractivité de notre territoire, et vous apporter tous les services.

À l'aube de cette nouvelle année 2021, j'encourage mon équipe municipale, et le personnel communal à oeuvrer dans ce sens afin de vous satisfaire, et travailler dans une ambiance sereine constructive et conviviale pour toute la durée de ce mandat.

Merci à vous, chers amis. Construisons ensemble Aron.

Je vous souhaite une très belle nouvelle année, la santé et le bonheur.

Étienne Giffard

SOMMAIRE

LE MAIRE S'ADRESSE À VOUS

CALENDRIER DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS DIVERSES / TARIFS

ARON AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

2

3

4

7

9

LES ASSOCIATIONS

SUBVENTIONS ET INVESTISSEMENTS

MAYENNE COMMUNAUTÉ

TROMBINOSCOPE DE VOS ÉLUS

12

19

22

24

CALENDRIER DES FÊTES 2021

Nous avons réalisé un calendrier des fêtes 2021 sous réserve des mesures sanitaires.

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Vendredi 15 janvier	SPORTS LOISIRS	Galette des Rois
Mardi 19 janvier	RCSA	Assemblée Générale
Vendredi 05 février	U.S. ARON	Concours de belote
Samedi 13 mars	AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE BOUSSÉ	Soirée Africaine Salle polyvalente de Mayenne
Mardi 23 mars	RCSA	Pot-au-feu
Samedi 27 mars	U.S. ARON	Buffet campagnard
Lundi 05 avril	MAIRIE	Course aux œufs
Mai	SOCIÉTÉ DE CHASSE	Concours de pétanque
Lundi 24 mai	U.S. ARON	Tournoi de foot
Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai	SPORTS LOISIRS	Représentation de théâtre
Vendredi 04 juin	FAMILLES RURALES	Gala de danse
Samedi 12 juin	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Soirée dansante
Dimanche 20 juin	U.S. ARON	Tournoi Inter quartier
Vendredi 25 juin	MAIRIE	Fête de la Musique
Dimanche 19 septembre	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Vide-Greniers
Dimanche 10 octobre	C.C.A.S.	Repas
Samedi 06 novembre	U.S. ARON	Buffet Campagnard
Mardi 16 novembre	RCSA	Pot-au-feu
Dimanche 21 novembre	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Loto
Vendredi 17 décembre	MAIRIE	Vin chaud

ÉTAT CIVIL 2020

À ce jour, nous dénombrons dans notre commune 10 naissances, 6 mariages et 9 décès.
Voici ceux qui ont bien voulu paraître dans notre bulletin,



NAISSANCES

CARRÉ Mia (10 octobre 2019)
DILIS Charlie (08 mars 2020)
GUY Charlotte (29 mars 2020)
LALANDE Louise (06 avril 2020)
HARDY Louison (15 avril 2020)
HAMEAU Amaury (18 avril 2020)
TKACZYK Uhgoh (20 juin 2020)
LANDAIS Raphaël (13 août)
JULIEN GUILLAUMOND Thao (07 octobre 2020)
RONDEAU Maël (05 novembre 2020)

DÉCÈS



LERAY Pascal (11 janvier 2020)
AUBRY Philippe (14 janvier 2020)
PAPILLON Anthony (1er avril 2020)
TRUBERT Michel (22 mai 2020)
FORÊT Pierre (28 mai 2020)
LANDAIS Robert (25 juillet 2020)
HEURTAUX Anne-Marie (08 sept. 2020)
ERNOUX Henri (08 novembre 2020)
GIFFARD Marcel (12 novembre 2020)



MARIAGES

HEURBIZE Jean-Michel et HALOUZE Stéphanie (06 juin 2020)
GOUT Guillaume et AULAIR Annabelle (20 juin 2020)
LEFEBVRE Jérôme et MAUNOURY Sandrine (27 juin 2020)
BIBRON Camille et DÉSÉCHALLIERS Anne-Sophie (08 août 2020)
BURÇON Mickaël et MORICEAU Pauline (05 septembre 2020)
LEVY Mickaël et LEAL Laëtitia (12 décembre 2020)

Rédacteurs : Mmes D'ARGENTRÉ, LIGER, PLET, VALTEL, MM GIFFARD, LEFEUVRE, LEFOULON, LEGELEUX, MALENFANT et le secrétariat de mairie.

Conception & Réalisation : LEPETIT IMPRIMEUR - 53100 MAYENNE

Crédit photos : Ouest France - Mairie d'Aron - Club Photos d'Aron

MAIRIE



Adresse :

Parc des Forges - ARON
Tél. 02 43 04 21 02

Horaires d'ouverture :

- le mardi : 9h - 12h
- le mercredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le vendredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le samedi : 9h - 11h30

E-Mail : aron.mairie@wanadoo.fr

Site : www.aron.mairie53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le samedi de 10h30 à 11h30

Responsables : Mesdames ANDRÉ, MADIOT, GIRET, FOUBERT, GENEST, SAVARY, HELBERT et Monsieur LAIZÉ

Un équipement informatique avec connexion Internet est à votre disposition à la bibliothèque.

ÉCOLE DU PETIT BOIS

Mme BESNARD Catherine
directrice

10, rue de Baladé
53440 ARON
Tél : 02 43 04 83 84

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Les horaires de l'accueil périscolaire (garderie) sont les suivants :

Jours d'école

7h15 à 8h45 et 16h30 à 18h30

Mercredi

7h15 à 18h30

Tél : 02 43 32 38 23

- Portes ouvertes : le vendredi 26 mars à 17h -

SERVICES MEDICAUX

MEDECIN

Docteur RATEFINJANAHARY
18 rue des Loisirs - ARON
Tél. 09 67 81 99 47

CONSULTATIONS

Sans rendez-vous :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h et de 15h à 18h30

Sur rendez-vous :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h uniquement

INFIRMIÈRE

Madame Sophie BLONDEAU
16 bis Rue des Loisirs - ARON
Tél. : 06.13.92.27.01

Permanence au cabinet :

le lundi et le jeudi
de 7 h 30 à 8 h

PHARMACIE

Madame Laëtitia GRATIEN
17 rue de Normandie - ARON
Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :

- Lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 14h30 à 19h15
- Samedi : 9h à 12h30

KINESITHERAPEUTES

M. Cédric BLANC
M. Jean-François FOUCHER
42 rue de la Libération - ARON
Tél. 02 43 00 92 00

Sur rendez-vous uniquement.

OSTÉOPATHE

Monsieur TRIDON Morgan
36 rue de la Libération - ARON
Port. 06 14 50 23 43

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Sur rendez-vous uniquement

Ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 20 h

Départ du courrier : 15h30, samedi : 11h30

Les habitants de la commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste (café Le Lion d'Or, chez M FOURBET Éric).

Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.





ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous pouvez consulter la liste des assistantes maternelles en Mairie.

BELLANGER Emmanuelle	31 rue de l'Europe	06 38 22 72 14
DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60
FARIS Chantal	Le Petit Aulnay	02 43 04 81 54
LETOURNEUX Claudie	L'Aire des Landes	02 43 00 94 39
MARET Sabrina	2 Square de l'Europe	06 87 20 61 82
MASSEROT Marie Line	19 rue de l'Europe	09 86 08 35 45
MASSEROT Nathalie	16 rue Saint Eloi	02 43 00 94 30
MEZIÈRE Catherine	Les Forges	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	5 rue de l'Europe	02 43 00 33 29
PLET Cécile	50 rue de la Libération	06 22 81 14 98
POTTIER Jacqueline	1 rue des Chênes	02 43 08 84 99
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73
SEVIN Nelly	34 rue Saint Eloi	02 43 08 83 79

PRESBYTÈRE

" Paroisse Sainte Anne sur Aron "

Curé Père Pierre-Marie PERDRIX

Prêtres coopérateurs : père Thomas, père José THOMAS et père Ferdinand SORO

Prêtre référent : Curé Père José THOMAS

Coordinatrice paroissiale Marie-Claude FINOT

12 rue de Baladé - 53440 ARON

Tél. 02 43 04 21 00

Mail : paroisse-aron@orange.fr

Permanences (baptême, mariage, ...) :

- le mardi de 10h à 12h
- le samedi de 10h30 à 12h

Baptêmes :

Jusqu'au 6 ans de l'enfant : prévoir 3 mois à l'avance
À partir de 7 ans et adulte : cheminement pendant 1 à 2 ans

Mariages :

S'inscrire 1 an à l'avance

Funérailles :

Marie-Claude FINOT : 06.85.17.28.14

N'hésitez pas à faire appel au prêtre référent : le père José THOMAS, directement ou par la coordinatrice paroissiale, pour toute visite (familles, malades...), ou toute initiative locale...

ATTENTION AU BRUIT

Si vous avez des travaux à faire avec du matériel bruyant (perceuse, tondeuse...), respectez bien les horaires autorisés par la Préfecture de la Mayenne (arrêté n°2008-D-278) :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les mercredis et les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.

DÉCHETTERIE

Les horaires des déchetteries et points de collecte :

	DÉCHETTERIES					POINTS DE COLLECTE		
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St fraimbault de Prières	Le Ribay	Lassay les Châteaux	Commer	Aron	Jublains
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h*)		9h - 11h45	13h30 - 17h30 (17h*)	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45			9h30 - 12h (11h*)
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)		15h45 17h30 (17h*)	
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	13h30 - 15h30	9h30 - 11h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	13h30 16h (15h*)	15h45 17h30 (17h*)	14h30 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} Novembre au 1^{er} Mars inclus

Les dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs semi-enterrés et des colonnes de tri sélectifs sont punissables par la loi.

UN PETIT RAPPEL : depuis quelques mois, le maire est habilité par son pouvoir de police à verbaliser les contrevenants, et l'amende peut aller de 30 à 1 500€ !!! Ces peines ont déjà été appliquées.

STATIONNEMENT

Depuis le 02 juillet 2015, le code de la route a subi quelques modifications notamment au niveau du stationnement.



Stationnement en sens inverse de la circulation Article R.417-1 du Code de la route (décret n°2015-808 du 2 juillet 2015)

Selon l'article R417-1 du Code de la route, « en agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation ».

Dans cette situation, la sortie de ce stationnement est hasardeuse et très dangereuse car il n'y a aucune visibilité par rapport aux véhicules venant de l'arrière et vous pouvez vous retrouver en face d'un véhicule.

Stationnement sur trottoir Article R.417-11 du Code de la route (décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015)



Le stationnement sur trottoir (à cheval) est classé très gênant dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons. Les trottoirs doivent être réservés pour les piétons et la chaussée pour les véhicules.

CANTINE 2020/2021

- 1/ Pour les enfants :**
3,58 € par repas et par enfant.
- 2/ Pour les adultes, retraités ou plus de 60 ans :**
8,23 € par repas et par personne.

GARDERIE 2020/2021

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles :

1/ Jours d'école :

Quotient familial	Matin ou soir	Matin et soir
Inférieur à 600 €	1.98 €	3.96 €
De 600 € à 900 €	2.07 €	4.14 €
De 901 € à 1350 €	2.16 €	4.32 €
Supérieur à 1351 €	2.25 €	4.50 €

2/ Mercredi :

Quotient familial	1/2 Journée
Inférieur à 600 €	4.32 €
De 601 € à 900 €	4.55 €
De 901 € à 1350 €	4.82 €
Supérieur à 1351 €	5.10 €

3/ Amplitude (7h15 à 7h30) :

Quotient familial	Matin
Inférieur à 600 €	0.86 €
De 601 € à 900 €	0.90 €
De 901 € à 1350 €	0.95 €
Supérieur à 1351 €	1.00 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Surtaxe eau	Surtaxe assainissement
0.85 €/m3	1.16 €/m3

PONT-BASCULE 2021

Pour utiliser le pont-basculé, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs :

- ARONNAIS : 5.85 € / pesée
- EXTÉRIEURS : 9.70 € / pesée

DROITS DE PLACE 2021

- Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de 64.25 € par passage.

Tarif aménagé aux marchands ambulant venant régulièrement toutes les semaines : 6.30 € par semaine soit 302.40€ pour un forfait de 48 semaines par an.

CONCESSION DE CIMETIÈRE

- Concession terrain trentenaire : 60 €
- Concession caverne trentenaire : 30 €
- Caverne (caveau) : 450 €

SALLE POLYVALENTE 2020

(salle près de la salle des sports)

1/ Personnes de la Commune :

- Vin d'honneur (sans les coupes) : 64 €
- Supplément pour les coupes : 34 €
- 10 Tables et 20 bancs : 32 €
- 5 Tables et 10 bancs : 16 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2020

Manifestations

	Tarifs
Vin d'honneur	86 €
Concours de cartes	101 €
Buffet campagnard	120 €
Réunions diverses et conférences	120 €
Mariage - soirée dansante	178 €
Cuisine complète (fourneaux et cafetière)	107 €
Arrière cuisine (réfrigérateur, lave-vaisselle...)	77 €
Réunions diverses et vin d'honneur	200 €
Sépulture Familles aronnaises	32 €

* Anniversaire des classes d'Aron : 50 % des tarifs

* Location vaisselle : 0.30 € du couvert

* Lors de la réservation en mairie, il vous sera demandé un chèque caution (tarif de location + 80 €)

* Les sous-locations sont strictement interdites.

Location de la sonorisation

La maison commune des loisirs est dotée d'une sonorisation.

La sonorisation peut être louée avec la salle.

Le locataire doit, au préalable, faire une déclaration en Mairie.

Toute location est accompagnée d'un chèque caution de 350 Euros.

Tarifs :

- 100 € à l'occasion d'une manifestation festive, pour la journée ou le week-end.
- 50 € à l'occasion d'une réunion de travail en après-midi ou en soirée.
- 50 € pour les associations Aronnaises.

TENNIS 2020/2021

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	23.50 €	61.80 €
< 18 ans	11.90 €	41.80 €
Invité	27.50 €	Pas de badge

SQUASH 2020/2021

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	33.65 €	100.00 €
< 18 ans	14.30 €	50.00 €
Invité	41.80 €	100.00 €



EXPO PHOTOS

Une année 2020 comme pour beaucoup réduite, mais pendant cette triste période nous avons lancé un défi photos pour les Aronnais et les adhérents du club « Autour de moi il y a... » Ce qui a permis aux habitants de partager leur quotidien à travers des photos, dans un premier temps sur les réseaux sociaux ensuite dans le parc des forges sur des bâches pendant tout l'été.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021 le club compte 20 adhérents (dont 3 nouveaux) avec toujours des projets pour animer la commune : une grande exposition pour l'été 2022, mais aussi renouveler les bâches pendant le prochain été 2021, en impliquant de nouveau les Aronnais à nous rejoindre (des précisions sur ce sujet viendront prochainement).

Responsables du club : Alain Nicoux et Sylvie Fontaine

Contact email : photoclubaron@gmail.com

Facebook : @clubphotoaron

Pour les habitants d'Aron et les membres du club photo de Sports Loisirs :

Un défi photographique aura lieu du 19 novembre 2020 au 30 avril 2021.



RÈGLEMENT DU DÉFI PHOTOGRAPHIQUE 2021

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ORGANISATION

Le club photo de Sports Loisirs Aron organise un défi photographique réservé aux habitants de la commune d'Aron et aux adhérents du club photo.

Trois photographies par candidat et par thème seront acceptées. Le club photo fera le choix de publication d'1,2 voire 3 photos selon les critères suivants : respect des contraintes, corrélation au thème, qualité et résolution de la photo, originalité du sujet et originalité de la prise de vue, esthétisme de l'ensemble...

Article 2 : THEMES DU DEFI

- **Thème 1 : L'esprit de Noël**
Exemple : sapin, table, déco, repas, cadeaux, vitrines, maisons décorées...
- **Thème 2 : Photo insolite de votre objet préféré se promenant dans Aron**
Exemple : jouet, instrument de musique, sac, chaussure... , mettre cet objets dans des lieux, des situations originales....votre imagination fera le reste.

Les photographies peuvent avoir été prises sur la commune ou non pour le thème 1.

Les photographies doivent être prises dans la commune d'Aron pour le thème 2.

PARTICIPATION CITOYENNE



Depuis le mois de juillet 2019, la Commune d'Aron a décidé, en relation avec la compagnie de gendarmerie de Mayenne, de participer au dispositif « participation citoyenne ».

La participation citoyenne se concrétise par un échange d'information, dans le but de :

- renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier
- développer l'esprit civique des habitants en les associant à leur propre sécurité et à celle des autres
- rassurer, protéger les personnes vulnérables

Des panneaux de signalisation sont posés à l'entrée des principaux axes routiers de notre agglomération.

Cinq référents de quartier ont été nommés et formés, après avoir suivi un stage de Vigilance dans les locaux de la gendarmerie de Laval : Marilyne DILIS, Jacqueline POTTIER, Alain GIBON, Jean-Yves PAUMARD et Alain THULARD.

Vous pouvez les joindre en cas de doute sur des personnes, des véhicules suspects ou pour des incivilités...

Le référent se chargera de contacter la gendarmerie



Marilyne DILIS
06 75 34 00 73



Alain GIBON
06 30 22 35 28



Jean-Yves PAUMARD
06 31 17 34 48



Jacqueline POTTIER
06 07 25 64 84



Alain THULARD
06 76 97 92 12



CONVIVIALITÉ

Vu le contexte sanitaire et cette année 2020 bien particulière, le ccas d'Aron n'a pas pu réaliser son traditionnel repas des aînés.

Cependant, il a été décidé d'offrir et de porter un repas aux personnes de plus de 80 ans vivant seules ou avec une personne handicapée.

61 personnes sur 69 ont répondu favorablement.

Un portage de ces repas, élaboré par le nouveau restaurant d'Aron, le 53, a été effectué le samedi 19 décembre par des bénévoles et des élus.

Accueil chaleureux garanti. Et tout en gardant les gestes barrières, quelques moments d'échanges ont permis d'égayer cette journée.

CHANTIER « ARGENT DE POCHE »

Ce dispositif permet aux jeunes entre 16 et 18 ans d'appréhender le monde du travail. En contrepartie de leur investissement, les adolescents reçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée.

Durant l'été 2020 (2 semaines en juillet et 1 semaine fin Août), 9 jeunes ont travaillé, encadrés par les agents communaux et les élus. Ils ont effectué diverses tâches contribuant à l'embellissement de la commune :



Meven Lemarié
Axel Chemineau
Tom Douxami
Adrien Pellerin
Jules Brindeau

Nettoyage et embellissement du bourg



Zoé Terrier
Tracy Chevillard
Marie Hété
Clémentine Martiniau

Peintures de jeux dans la cour de l'école

INAUGURATION DE L'ESPACE « Henri Hubert »

Le samedi 7 mars 2020 a eu lieu l'inauguration de l'espace Henri Hubert sur la place de la salle des sports.



Voici un extrait du discours de M Pierre FORET, maire d'Aron lors de l'inauguration :

« Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue dans notre belle commune. Je salue la présence à mes côtés de notre maire honoraire M Bernard GACHON, des enfants de M Henri HUBERT, de notre secrétaire de l'époque M Rémi LOCHAIN, des personnes qui ont travaillé pour l'entreprise et qui assurent la continuité des établissements Hubert, des membres du conseil municipal.

M Henri HUBERT fut maire du 18 mai 1945 à 1977, élu au conseil général de 1974 à 1979.

Après la démolition par les allemands et le sinistre du bourg d'Aron, M Henri HUBERT a contribué à sa reconstruction : église, école, presbytère, maisons...Ce fût l'aménagement de l'assainissement, de l'eau potable et des bordures du centre bourg.

Henri HUBERT était un collectionneur acharné de vieux films, cinéaste amateur et passionné par l'actualité. Il réalisera des films sur la commune d'Aron dès le lendemain de la libération, sur la reconstruction, sur les fêtes après la libération. Il se qualifiait le dingue du cinéma.

Ingénieur, il se consacra à la machine agricole et à l'équipement des exploitations. M Henri HUBERT fut le directeur de l'entreprise Hubert avec plusieurs succursales, l'époque où l'agriculture se modernisait.

M Henri HUBERT, petite taille mais un grand bonhomme pour ce qu'il réalisa au sein de son entreprise et de notre commune.

Il a eu la chance d'accueillir 2 fois le général de GAULLE en 1950 et 1968 où j'étais présent avec mon petit drapeau à l'âge de 11 ans.

Cette place, la salle polyvalente et la salle des sports étaient des locaux appartenant à M Henri HUBERT et cédés à la commune à l'époque de Bernard GACHON après l'acquisition du parc et de l'étang des forges.

Je vous propose, mesdames et messieurs d'assister au baptême de cette place dont le nom va vous être dévoilé derrière ce drapeau. »



Lors de l'inauguration de l'espace Henri HUBERT, ses 2 frères et sa sœur ont fait don à la commune des vidéos tournées par Henri HUBERT.

Ces vidéos super 8 ont été tournées entre 1945 et 1974.

LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

La Commune d'Aron compte 16 associations fédérées par la F.A.A. (Fédération des Associations d'Aron). Elles sont à vocation sportive, culturelle, éducative et humanitaire, représentant un important tissu associatif, et proposant de nombreuses manifestations recensées dans le calendrier des fêtes.

La F.A.A. s'est équipée de matériel et le met à disposition des associations afin de mener à bien chaque manifestation (barnum, friteuse, sono, équipements divers...)

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	MONNIER L. ☎ 02 43 32 13 21	Groupement des associations
US ARON	GANDON S. ☎ 02 43 04 56 90	Football
SPORTS LOISIRS	NEZAN G. ☎ 02 43 04 43 30	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle - Ecole publique	BESNARD C. ☎ 02 43 04 83 84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	FORET V. ☎ 02 43 04 23 67	Vide-greniers, loto, soirée d'automne...
Familles rurales	COUTARD S. ☎ 02 43 00 05 40	Centre de loisirs, Gym Danse adultes et enfants
A.D.M.R	CHALOT P. ☎ 02 43 32 01 87	Service à la personne
Amicale des Anciens Combattants (AAC)	CORNU R. ☎ 02 43 04 51 72	Amicale
Société de Chasse	CHEVILLARD P. ☎ 06 79 30 23 80	Chasse, concours de pétanque
Retraite Culturelle et Sportive d'Aron	ALEXANDRE G. ☎ 02 43 04 41 27 COUTURIER G. ☎ 02 43 11 10 47	Belote, pétanque, marche
Comité gestion des Etangs	GIFFARD Étienne ☎ 02 43 04 21 02	Pêche
Mayenne U.L.M	FOUQUET A. ☎ 06 70 43 97 84	Découverte de l'U.L.M.
Aide au Développement de BOUSSÉ	DARDENNE M. ☎ 02 43 30 46 97	Actions humanitaires
Association du Petit Bois	MONNIER L. ☎ 02 43 32 13 21	Animation de quartier
Aron Futsal	D'ALMEIDA COELHO J. ☎ 02 43 04 11 10	Futsal
PLANEUR PASSION	SABLÉ L. ☎ 06 43 82 08 91	Découverte des planeurs



L'APE (Association des Parents d'Elèves) organise différentes actions (vide grenier, loto, soirée dansante, vente de sapin de Noël ...) afin de financer des sorties scolaires telle que le cinéma, les classes de mer et de neige pour tous les enfants de l'école, de la petite section au CM2. Tout parent dont un enfant est scolarisé au sein de l'école du Petit Bois est membre de l'association. Le contexte de pandémie nous a obligé à annuler certaines de nos actions notamment le vide grenier qui est la manifestation la plus importante pour l'association. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour mener à bien nos actions et permettre aux enfants de continuer à bénéficier de belles sorties scolaires. N'hésitez pas à venir donner un peu de votre temps pour que l'APE puisse continuer d'exister. L'APE, c'est aussi partager de bons moments de convivialité et l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

Merci d'avance pour votre implication pour enrichir la scolarité de nos enfants.

Vous pouvez suivre l'association sur facebook :
@APE du petit bois d'Aron

GYM ENFANT/ADULTE

L'activité Gym Enfant/Adulte compte 123 participants et est animée par Marie-Laure MAIGNAN.

4 cours sont proposés :

- **Gym Douce** (exercices d'équilibre, de coordination, de souplesse, de renforcement musculaire et d'endurance adaptés pour les problèmes articulaires ou musculaires) 19 participants, les mardis de 10h à 11h.
- **Gym Tonique** (aérobic, step, renforcement musculaire, cardiohit, stretching) 22 participants, les mercredis de 20h30 à 21h30.
- **Dance ados + 12 ans** (chorégraphies musicales, step, jeux) 13 ados, les mercredis de 19h15 à 20h15.
- **Minirobic** (éveil corporel, chorégraphies gymniques, jeux) 69 enfants répartis sur 3 séances les vendredis :
 - 1^{er} groupe 4/6 ans, de 17h30 à 18h15
 - 2^{ème} groupe 7/9 ans, de 18h15 à 19h15
 - 3^{ème} groupe 10/12 ans, de 19h15 à 20h15

Le Minirobic et la Danse ados présenteront leurs chorégraphies lors du Gala annuel **le vendredi 4 juin 2021 à partir de 20h15** au complexe sportif.



UNION SPORTIVE ARONNAISE

L'Union Sportive Aronnaise présente, cette saison 2020/2021, 180 licenciés, répartis de la manière suivante :

- Une vingtaine de dirigeants
- 70 joueurs, seniors et vétérans
- 90 Jeunes Filles et Garçons de U6 à U18

Les licenciés sont encadrés par des Éducateurs diplômés recensés dans les tableaux ci-dessous.

Tony Février est responsable de l'École de Football et en particulier de l'entraînement du Mercredi. Il est assisté de Myriam BRINDEAU coordinatrice pour la partie Administrative et de Olivier MORIN pour l'organisation des rencontres du Samedi.

- Deux équipes féminines sont engagées en entente avec LASSAY LES CHÂTEAUX.

RESPONSABLES DES EQUIPES SENIORS ET VETERANS

Catégorie	Encadrant (s)	Niveau de jeu
Equipe A	Nicolas COUSIN Gilles MAHIER	1 ^{ère} Division de District (Groupe A)
Equipe B	Nicolas LEFOULON Kévin MORTIER	2 ^{ème} Division de District (Groupe B)
Equipe C	Guillaume NEUVILLE Pierre LE KERNEC	3 ^{ème} Division de District (Groupe B)
Vétérans ARON/MARCILLE	Frédéric POTTIER Jérôme DESNEUX (Marcillé)	Championnat Loisir

RESPONSABLES DES EQUIPES DE JEUNES

Le mercredi de 14h à 15h30 (accueil à 13h45) la responsabilité de Tony FEVRIER	
CATÉGORIE	ENCADRANTS
U6 / U7	Théo GUILLERME Lana CARRE - Jade MORIN
U8 / U9	Jonathan GUILLET Gabin BRETEAU
U10 / U11	Jules BRINDEAU Tony FEVRIER
LE SAMEDI MATIN	
Plateau U6 U7	Guillaume NEUVILLE Yohan GARCIA
Equipe U11 A (Aron/La Bazoge)	Tom MARTINEAU Olivier MORIN
Equipe U11 B (Aron/La Bazoge)	Fabrice BOUDONNET (La Bazoge) Manu GANDON

L'ENCADREMENT 2020 2021 POUR LES JEUNES

L'US ARON investit financièrement dans la formation de ses jeunes éducateurs.

Formations proposées par la Fédération Française de Football et organisées par la Ligue des pays de la Loire et le District de la Mayenne.

- Educateur U6 U7 à Villaines la Juhel les 2-3 octobre 2020 (Jonathan, Jules, Théo)
- Educateur U8 U6 à Laval, les 26-27 octobre 2020 (Gabin, Jonathan, Jules, Théo)
- Jeune arbitre prévue pour Jonathan (reportée en 2021)

D'autres formations sont prévues sous réserves de l'évolution de la crise sanitaire en 2021.

COMITÉ DIRECTEUR DE L'US ARON RÉACTUALISÉ

- Président : Serge GANDON
- Vice-Président : Laurent MARTINEAU (Référént Manifestations)
- Vice-Président : Gilles MAHIER (Référént seniors, vétérans et arbitres)
- Vice-Président : David POIRRIER (référént Jeunes et relations extérieures)
- Secrétaire : Patrick RONCIN
- Secrétaire adjoint : Fabien GERVOT
- Trésorier : Emmanuel GANDON
- Trésorière adjoint : Hélène GANDON
- Autres membres : Tom MARTINEAU et Clément LOCHAIN

L'US ARON a également désigné David POIRRIER comme référént COVID auprès des instances de Football (Directives liées aux protocoles sanitaires spécifiques à la pratique sportive).



RETRAITE CULTURELLE ET SPORTIVE D'ARON

- RcsA -

La RcsA a subi comme tout le monde la crise sanitaire liée au COVID, ce qui nous a contraint d'annuler certaines activités toutes les sorties et repas.

En espérant que 2021 soit moins anxiogène, nous avons planifié nos activités en respectant les contraintes sanitaires.

L'Assemblée générale se déroulera le mardi 19 janvier 2021 à la maison commune des loisirs, sous forme de permanence de 10h à 11h30 et de 14h à 16h.

Vous êtes invités à venir nous rencontrer pour échanger sur nos activités, renouveler votre carte d'adhérent ou vous inscrire à notre association. Coût 23 €.

Au moment où nous écrivons cet article, les activités de scrabble, jeux de cartes, pétanque, vélo, randos et chorale sont maintenues en respectant les règles sanitaires.

En Février, l'après-midi crêpes/jeux et en Mars, le pot au feu seront probablement reportés à l'automne.

En Avril, la croisière sur la Rance – en juin le séjour rando à Carnac – en septembre le pique-nique et la sortie en Côtes d'Armor restent programmés.

En 2020, la RcsA comptait 143 adhérents, nous espérons que pour l'année à venir nous retrouverons une certaine sérénité nous permettant de partager des moments de convivialité.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter :

- Gustave et Marylène ALEXANDRE : 02.43.04.41.27 (respectivement co-président et secrétaire)
- Gilles COUTURIER : 02.43.11.10.47 (co-président)
- Henri FINOT : 02.43.04.31.11 (trésorier en charge des adhésions)

Janvier 2020, 120 personnes à l'assemblée générale de la RcsA



COMITÉ DE GESTION DES ÉTANGS COMMUNAUX

Un nouveau Comité de gestion des étangs communaux s'est créé suite à 2 réunions de travail cet été.

Le bureau ainsi constitué est le suivant :

- Président : Étienne GIFFARD
- Vice-Président : Alain THULARD

- Trésorier : Didier LEFOULON
- Secrétaire : Jean-Yves PAUMARD

Les 3 étangs (Parc des Forges, le Rivage et le Viel Aulnay) sont surveillés par **3 gardes** : Messieurs Alain THULARD, Jean-Yves PAUMARD et Michel GIRET.

Il a été décidé d'ouvrir le comité de gestion des étangs à 3 personnes extérieures du Conseil, soit Sandrine FORET, Anthony GUITTET et Loïc BRETEAU, ceci afin de porter une large réflexion sur les points suivants :

- Le règlement de la pêche pour rappel :

CATÉGORIES (selon l'âge)	ARONNAIS(ES)	EXTÉRIEURS	MATÉRIEL DE PÊCHE AUTORISÉ
- de 14 ans Accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit	Une gardonnette
- de 14 ans Accompagné d'un adulte	4 € la journée	5 € la journée	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adolescent De 14 à 18 ans	Carte annuelle 25 € uniquement le mercredi en période de pêche autorisée	Pas concernés	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adulte ou adolescent de plus de 14 ans	4 € la journée	5 € la journée	Une gardonnette Deux gaules au vif
Aronnais + de 60 ans ou retraité	Carte annuelle 50 € uniquement les mardis et vendredis	Pas concernés	Une gardonnette Deux gaules au vif

- L'aménagement du Parc des Forges, notamment de la gestion de l'eau
- La construction d'un abri pique-nique, prévu à l'intérieur du Parc, à côté de la petite porte près de l'étang. L'architecte M. Sourty a été missionné pour le permis de construire d'une surface de 50 m².



Année étrange.... Pour les gens de théâtre, mise en scène insolite.

Nous allons donc exceptionnellement vous faire un compte-rendu général de l'année écoulée et non activité par activité.

Notre vie associative a été aussi quelque peu chamboulée, seules la galette des rois et une représentation théâtrale (Un air de famille) ont pu être maintenues. Nous sommes restés en veille depuis mars avant de reprendre toutes nos activités dès la rentrée en septembre. Malgré toutes les contraintes imposées, nous avons réussi à retrouver une bonne affluence de nos adhérents. Un regret toutefois, que les activités jeunes soient mises en sommeil pour cette nouvelle année. Mais nous comprenons les encadrants qui ne souhaitent pas ajouter, pour une activité de loisir, d'autres contraintes aux enfants qui en ont déjà beaucoup.

Le tennis de table jeunes a également cessé faute de compétiteurs.

Le karaté et self défense sont en manque d'adhérents: ne pas hésiter à contacter Pascal NEDJAAI (voir tableau p 21).

Le badminton peut également accueillir plus d'adeptes du volant (se rapprocher de Charlène et Amjed).

Pour les manifestations prévisionnelles de SLA en 2021, se reporter au calendrier des fêtes au début de ce bulletin municipal. Merci à la mairie pour son soutien financier et la mise à disposition des locaux dont nous avons besoin.

Le bureau Sports Loisirs ARON

Liste des activités de SLA

THÉÂTRE

Adhésion : 15 €

- Adultes, le lundi et le jeudi de 20h30 à 23h
- Les pré-ados et ados le mercredi de 17h à 20h30
- Les enfants le jeudi de 17h à 20h



BADMINTON

Adhésion : 15 €

Le lundi de 18h30 à 20h30
le mercredi soir de 20h30 à 22h30 toute l'année.



PHOTO

Adhésion : 40€

Séance le mercredi soir de 20h15 à 22h30.



SELF DÉFENSE ET KARATÉ

Adhésion : 10€

Le samedi matin salle des sports de 9h à 12h toute l'année.



COURIR AU PARC DES FORGES



Course en mars au Parc des Forges.

QI GONG

Adhésion : 10 €
+ règlement intervenant.



Le jeudi matin de 10h à 11h en période scolaire.

L'ATELIER POTERIE

Adhésion : 45 €

Les séances se déroulent le jeudi tous les 15 jours en période scolaire.



Deux créneaux sont proposés et à choisir lors de l'inscription : Soit l'après-midi de 14 h 15 à 16 h 15, soit le soir de 20h30 à 22h30.

Adhésion :

10€ + règlement intervenant.

Le mardi soir de 17h à 18h15, de 18h30 et 19h45 et 20h à 21h15.

Le mercredi de 10h30 à 11h45 (en période scolaire).



SCRAP ADULTES

Adhésion : 25 €

Le mercredi de 18h30 à 22h30, en période scolaire, à la salle des associations.



TENNIS DE TABLE



Adhésion : tarif licence

Les entraînements ont lieu le mercredi soir.

Les matchs le vendredi soir à partir de 21h.

Liste des responsables d'activité SLA et bureau

BUREAU SLA			
Président	Gilles NEZAN	gillesnezan@free.fr	02.43.04.43.30
Vice - Président	Christophe MONSALLIER	christophe.monsallier@rubion.fr	06.80.05.59.49
Secrétaire	Anne-Marie VEILLEPEAU	am.veillepeau@gmail.com	06 76 10 12 42
Trésorier	Delphine CHARRIAT	delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.96.77
Secrétaire Adjoint	Lise MARTINEAU	lise.martineau@live.fr	06 74 68 97 79
Trésorier Adjoint	Michel ROULIN	michel.roulin57@orange.fr	02 43 32 14 67
ACTIVITÉ	RESPONSABLE	MAIL	TÉL.
BADMINTON	Amjed RJIBA	amjedr@gmail.com	06 95 89 03 44
COURIR au Parc des FORGES	GUESNE Jérôme	jeromeguesne@wanadoo.fr	02.43.00.96.20
	MORIN Olivier	oliv.morin@cegetel.net	02.43.77.95.51
PHOTO	NICOUX Alain FONTAINE Sylvie	aphoto53@gmail.com geralys@wanadoo.fr	06.06.47.95.68
POTERIE ADULTE	LEMARIE Cécile	lemarie.jmc@orange.fr	06.73.49.79.78
	DELHOMMEAU Rachel	delhommeau.s@orange.fr	02.43.00.25.57
	DURAND Simone		
POTERIE ENFANTS	VINCELOT Catherine	cvincelot@laposte.net	02.43.00.10.59
SCRAP	BRINDEAU Myriam	myriametdavidbrindeau@gmail.com	07.86.12.61.89
	GUILLERME Anne-Marie	yannickguillierme@orange.fr	06.83.16.55.94
SCRAP ENFANTS/ ADOS	HETE Magalie	magalie.michel@gmail.com	02.43.08.10.98
	CHARRIAT Delphine	delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.96.77
TENNIS DE TABLE	MONSALLIER Christophe	kapokaja@orange.fr	06 80 05 59 49
THÉÂTRE	Théâtre jeunes : ROULIN Michel	michel.roulin57@orange.fr	02.43.32.14.67
	Théâtre adultes : VIDY William LORRE Emilie	williamvidy@gmail.com emilielorre@neuf.fr	ou 06.79.85.56.97 06.79.85.56.97
	Théâtre jeunes : MICHAUD Maxime	maxime53440@hotmail.fr	07.82.94.67.53
YOGA	BARBIN Sylvaine	sylvainebarbin@orange.fr	02.43.00.03.63
	GESBERT Francine	jeanpierre.gesbert@sfr.fr	06.06.61.12.04
	VAUGON Raymond		02.43.00.91.01
SELF DÉFENSE	NEDJAAI Pascal	pascal.nedjaai@wanadoo.fr	06 20 43 47 81
QI GONG	GAREAU Marie-Françoise	mariefrancoisegareau@gmail.com	02.43.32.15.94



ACCUEIL DE LOISIRS

L'association **Familles Rurales d'Aron** a pour vocation de proposer et favoriser, en milieu rurale, l'accès à des activités sportives, culturelles, manuelles, éducatives et cela, au plus grand nombre (enfants, adolescents, adultes).

Dans cet esprit, l'association propose, à toutes les vacances scolaires, un accueil de loisirs pour les 3-11 ans. Antoine SERGENT, le directeur, et son équipe d'animation vous attendent la 1^{ère} semaine de chaque petite vacance scolaire (Toussaint, Noël, février et Pâques), sans oublier la dernière semaine du mois d'août. Un centre et des camps sont proposés durant tout le mois de juillet. Alors, venez vite partager des moments sympas avec vos amis dans les locaux de la garderie de l'école !

L'association, en partenariat avec la municipalité et la CAF, propose un projet permettant à chaque enfant de s'épanouir, s'amuser, apprendre et vivre en collectivité.

Pour continuer à mener à bien cette activité, l'association a réellement besoin de renfort de bénévole.

Vous avez envie de participer à la vie de votre commune, de partager vos idées dans le domaine de la petite enfance, n'hésitez pas à contacter l'association au 06.27.14.23.44.

SOCIETE DE CHASSE

Cette saison de chasse est comme toute activité, très particulière. Le printemps aura été très favorable à la reproduction grâce à la météo mais aussi au confinement. Nous avons encore constaté que les lâchers faits à la fin de la saison ont porté leurs fruits puisque plusieurs belles couvées de faisans sont recensées.

Pour la perdrix, au moins 2 compagnies sauvages ont été vu dont 6 petites au mois de décembre dernier.

Le lièvre est très présent et se porte bien Nous continuons nos efforts de régulation de sangliers, très présents : 2 gros mâles ont été prélevés (101 et 90 kg). Les dégâts et risques de collision sont importants et fréquents, nous nous tenons donc à la disposition des propriétaires pour la régulation en battues dans les maïs, moutarde, taillis, etc...

Cette année en accord avec la mairie, nous avons pour mission d'assurer la régulation des ragondins sur les territoires communaux.

Nous essayerons d'être aussi efficace que M LANDEMAINE qui en était en charge. Pour effectuer celle-ci, nous avons déjà 2 piégeurs et allons envoyer 3 autres sociétaires en formation les 12 et 13 juin prochain.

Pour les activités 2021, nous comptons sur un concours de pétanque fin mai début juin, ouvert à tous.

Nous réfléchissons à organiser des après-midi inter quartier, voir inter-associations par équipe de 6.

Renseignements au 06 79 30 23 80



BUDGET 2020

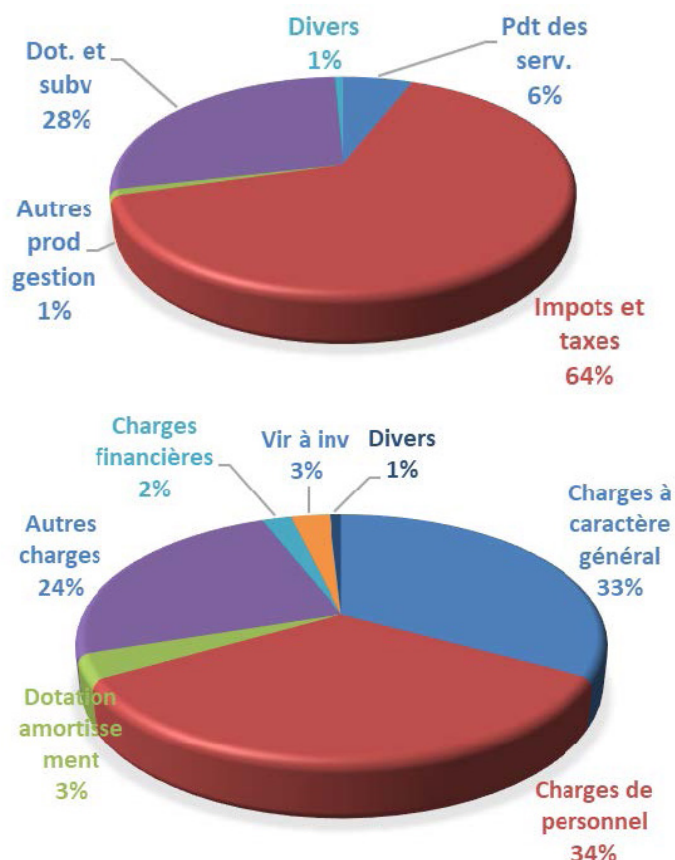
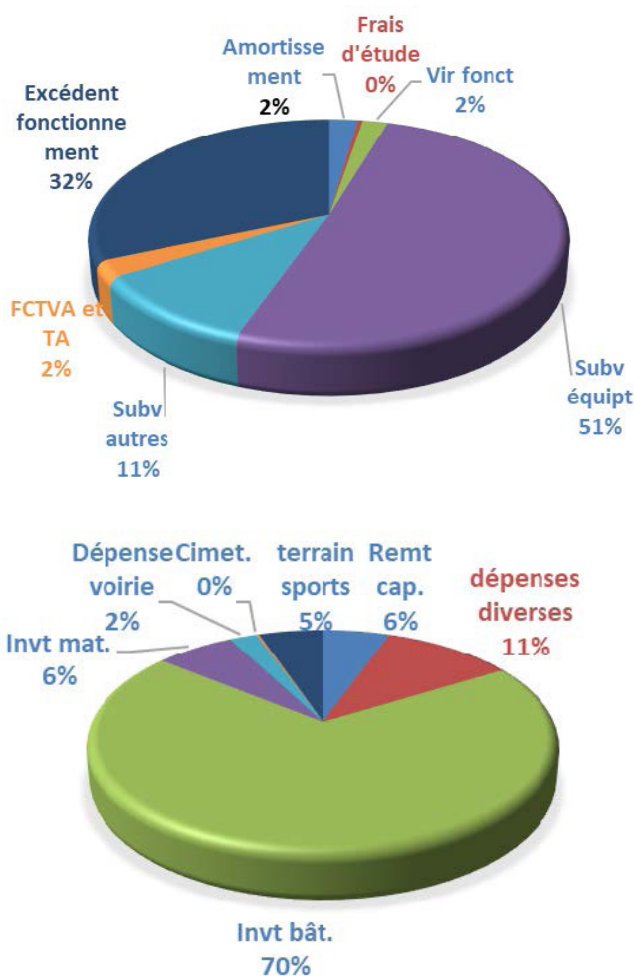
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Amortissements	35 570 €
Frais d'étude	5 409 €
Virement fonctionnement	31 000 €
Subvention équipement	790 358 €
Subvention autres	166 940 €
FCTVA et TA	37 264 €
Excédent fonctionnement	489 040 €
TOTAL RECETTES	1 555 581 €

DÉPENSES

Remboursement capital	85 000 €
Dépenses diverses	166 624 €
Investissement bâtiment	1 084 600 €
Investissement matériel	99 957 €
Dépenses de voirie	35 000 €
Cimetière	3 000 €
Terrain de sports	81 400 €
TOTAL DEPENSES	1 555 581 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services	64 687 €
Impôts et taxes	697 290 €
Dotations et subventions	302 066 €
Autres produits de gestion	9 813 €
Divers	8 000 €
TOTAL RECETTES	1 081 856 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	357 805 €
Charges de personnel	362 620 €
Dotation amortissement	35 570 €
Autres charges de gestion	261 874 €
Charges financières	23 500 €
Virement à investissement	31 000 €
Divers	9 487 €
TOTAL DEPENSES	1 081 856 €

Les taux d'imposition en 2020 :

Taxe foncière bâti	20.54 %
Taxe foncière non bâti	39.17 %

Les subventions :

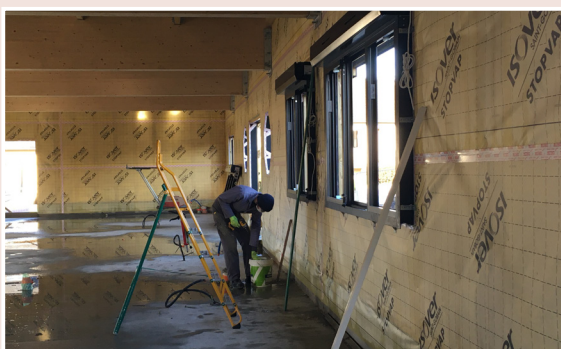
Union sportive Aronnaise	5 615.00 €
Aron Futsal	235.00 €
Amicale des anciens AFN/ACPG	100.00 €
RcsA	765.00 €
Association sports loisirs	600.00 €
Association familles rurales	18 200.00 €
Aide au dévelopt. De Boussé	100.00 €
Autres subventions	2 582.80 €

ÉCOLE PUBLIQUE	
Association parents d'élèves	425.00 €
Coopérative scolaire	1 452.20 €
Classe découverte	2 925.00 €
Autres	2 000,00 €

TOTAL SUBVENTION

35 000, 00 €

LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS



CENTRE DE SANTÉ

Le Docteur CHALOT est parti en retraite depuis plus de 3 ans maintenant. Il a, avant son départ, trouvé son successeur en la personne du Docteur Ratefinjanahary Andriampenosoa dit Docteur TEFI, pour assurer le suivi de sa patientèle.

Depuis son installation, le Docteur TEFI exerce son activité dans un local communal : la salle du CCAS. Cette situation n'étant que provisoire, la commune devait construire un local pour le médecin.

Ensuite à la demande des professionnels de santé en place sur la commune et consciente des difficultés d'accès aux soins face à la pénurie de médecins en milieu rural, la commune a décidé de construire sa maison de santé afin d'y regrouper tous les professionnels de santé de la commune et de faciliter les futures installations.

Située près de la Maison Commune des Loisirs et non loin de la pharmacie, la maison de santé bénéficiera des parkings déjà existants.

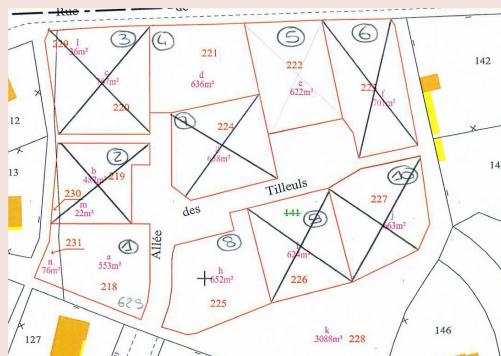
Après trois années de préparation, le chantier est enfin lancé. Les travaux de terrassement et de maçonnerie sont terminés et les charpentiers s'activent pour construire l'ossature bois.

La livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2021.

Le bâtiment de 350 m2 accueillera des professionnels, médecin, infirmière, kinésithérapeute et ostéopathe. Deux cabinets restent disponibles pour de futurs locataires, dont un spécialement prévu pour un second médecin.

LOTISSEMENT « LES TILLEULS »

La vitalité d'une commune peut être mesurée à sa capacité à accueillir une nouvelle population et à développer son territoire urbanisé. Il nous appartient de gérer notre extension. Après avoir eu sur la commune des promoteurs privés qui ont organisé nos lotissements depuis une douzaine d'années, la commune s'est dotée de son propre lotissement de dix parcelles à construction libre. Le terrain de la Brosse n'avait plus son utilité en qualité d'aire de jeux, il a donc été viabilisé pour édifier des nouvelles habitations. Pour l'heure, sept parcelles sont déjà vendues et les travaux de construction vont bon train puisque cinq pavillons sont en cours d'élaboration et seront bientôt habités.



Trois parcelles n'ont pas encore trouvé acquéreur. Ces terrains vont de 629 m² à 652 m².

Renseignements à la Mairie



STADE LOUIS BOUILLET

Compte tenu d'une certaine vétusté, les tribunes du stade Louis Bouillet ont fait l'objet de travaux. Ceux-ci concernent la réfection des gradins en bois sapin pour un coût de 4 708.80 € TTC.

Les dirigeants de l'US Aron ont participé au démontage d'une partie de l'équipement vétuste.

Le coût de pose de bac acier pour bardage des côtés de la tribune est de 1 832.40 € TTC.

MAIN COURANTE DU STADE RUE DES CHÊNES

L'entreprise Nerual, spécialisée dans les équipements sportifs, a procédé cet été à la pose d'une main courante de 300 m linéaire autour du terrain de football d'entraînement situé « rue des Chênes ».

Celle-ci a pour but de sécuriser l'espace de jeu et ainsi homologuer ce terrain afin d'y jouer des matchs officiels.

Le coût de cet investissement s'est élevé à 26 400 € TTC.



TROIS DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

La commune d'ARON s'est équipée de trois Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) positionnés aux endroits suivants :

- Espace salle de sport et mairie : Au niveau de la mairie
- Espace terrain de sport rue des Chênes : dans l'enceinte
- Espace MCL, cantine-garderie : au niveau de la garderie

Afin qu'ils soient plus facilement accessibles, les défibrillateurs sont installés à l'extérieur dans des armoires chauffées et ventilées.

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser un DAE et ce grâce à sa simplicité et sa sécurité d'utilisation.

Avec un délai d'intervention des secours qui peut être difficilement réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public.

Après avoir alerté le **112** ou le **15**, la personne qui porte secours devra réaliser les deux opérations suivantes : coller les électrodes sur la victime et suivre les instructions sur l'écran de l'appareil qui effectue lui-même le diagnostic.

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ».

C'est un appareil portable avec une batterie qui analyse le rythme cardiaque et diagnostique la nécessité ou non d'une défibrillation.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

reste à votre service dans ce contexte particulier

Des kits sanitaires distribués aux assistantes maternelles de Mayenne Communauté

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, la CAF de la Mayenne, le Conseil départemental et le Relais Assistantes Maternelles, ont organisé une distribution de kits sanitaires à destination des assistantes maternelles. Ils étaient composés de plusieurs éléments d'hygiène (solution hydroalcoolique, savon doux, lingettes désinfectantes, masques en tissu, produits désinfectants sol et surfaces, etc).

Plus de 200 kits sanitaires ont été distribués sur l'ensemble de la communauté de communes.

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges.

Lieu d'information et d'orientation, le RAM vous renseigne sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire de Mayenne Communauté :

- Listes des disponibilités des assistantes maternelles agréées
- Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)
- Multi-accueil (accueil régulier et occasionnel)
- Micro-crèche
- Gardes d'enfants à domicile

Le RAM vous informe aussi sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle :

- Comment faire un contrat de travail ?
- Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeurs ?
- De quelles aides puis-je disposer (prestations CAF et MSA) ?
- Quelles démarches administratives dois-je accomplir (bulletins de salaire) ?

Et il vous délivre une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance :

- Educateur de jeunes enfants
- Assistante maternelle
- Infirmière-puéricultrice
- CAP petite enfance
- Auxiliaire de puériculture

ram@mayennecommunaute.fr

LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Maison de services au public
15, Grande rue
09 67 26 55 00
Information sur rendez-vous
Lundi et mercredi : 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h

MAYENNE

Maison de la petite enfance
36 rue de la Madeleine
02 43 30 30 03
Information sur rendez-vous
Lundi et vendredi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 12h

CROQ' LES MOTS, MARMOT !

Livres et spectacle vivant pour les 0-6 ans // 7^e édition

Les acteurs de la culture, de la petite enfance, de l'éducation et les nombreux partenaires de Haute Mayenne vous proposent une nouvelle édition de Croq' les mots, marmot !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour vivre les expériences littéraires et artistiques, pour cultiver notre capacité à éprouver, rêver, penser, créer, parler et lire le monde ; les communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais, du Mont des Avaloirs, Mayenne Communauté et le Kiosque se fédèrent pour vous proposer des dizaines de RDV autour de la lecture et de la littérature, du théâtre, de la musique, du cinéma, des arts plastiques et des 0-6 ans.

Au programme :

- 1 résidence d'artistes : Le Vent des Forges, théâtre d'argile manipulé circulera durant 40 jours dans nos territoires, pour créer leur prochain spectacle Paperclay et rencontrer les habitants.
- Un parcours scolaire avec des temps de formation pour les enseignants de maternelle, la venue d'auteurs illustrateurs dans les classes, la réalisation d'une œuvre et la venue des classes sur le salon.
- Croq'explore : 6 parcours pour les professionnels du livre, de la petite enfance et les 0-3 ans pour éprouver la matière à travers les matériaux, le chant, le corps et créer un jardin d'exploration.

- Plus de 170 RDV Croq' dans nos bibliothèques, saisons culturelles, cinémas... : des spectacles, des projections, des expositions, des ateliers, des rencontres avec les artistes, des conférences...
- Des séances bébés lecteurs tout au long de l'année,
- Une journée professionnelle le 3 juin 2021,
- Et pour terminer, le salon du livre les 5 & 6 juin 2021 à Mayenne.

Et c'est Christian Voltz qui nous fait l'honneur de parrainer cette 7^{ème} édition, il sera entouré de nombreux artistes dont nous aimons et défendons le travail.

Vous pourrez les rencontrer ou les retrouver lors du prochain salon. Un salon que nous reconstruisons afin de continuer à vous accueillir comme nous savons le faire. Une nouvelle formule pour vous permettre de rencontrer les artistes, leurs œuvres dans une période où il est essentiel de continuer à proposer aux tout-petits des temps de partages, de poésie, de sensibilité et d'humanité !

Plus d'informations sur Croq'les mots :
<https://www.croqlesmotsmarmot.org/>

D'où vient la pollution de l'air intérieur ?

Tabagisme, produits de bricolage, humidité, poils d'animaux, appareils à combustion, produits ménagers, bougies parfumées, moquettes et revêtements de sols etc.

L'essentiel

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.
- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes d'aération et entretenez-les régulièrement.
- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes.

- Faites vérifier chaque année avant le début de l'hiver les appareils à combustion et installations par un professionnel.
- Évitez d'utiliser les chauffages d'appoint combustibles mobiles en continu et les groupes électrogènes à l'intérieur.
- Respectez les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage conseillées sur l'étiquette.
- Soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Contrat local de santé : cls@mayennecommunaute.fr

MAY 'AUTONOMIE



May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de 60 ans vivant sur le département de la Mayenne.

- Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?
- Des marches pour sortir de votre logement ?
- Besoin d'aide pour vous déplacer ?
- Une chute au cours des 6 derniers mois ?
- Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Vous souhaitez vivre à domicile

Vous avez besoin de conseils pour acquérir du matériel ou pour aménager votre logement

Bien-vivre
may'AINÉS

L'accueil familial est une solution alternative à l'établissement pour les personnes âgées ou en situation de handicap qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre à leur domicile. L'accueil peut être à temps complet, à temps partiel, permanent ou temporaire.

L'accueillant familial, agréé par le Conseil départemental, peut accueillir jusqu'à 3 personnes à son domicile. Il est rémunéré directement par la personne accueillie sur la base du contrat d'accueil.

Le Conseil départemental de la Mayenne souhaite développer cette offre d'accueil et soutenir ainsi le métier d'accueillant familial. Pour en savoir plus, contactez le SAAF (service d'appui à l'accueil familial) :

Madame RONDEAU au

06 22 34 73 30 ou crondeau@udaf53.unaf.fr



Dispositif gratuit
Accompagnement par des ergothérapeutes et travailleurs sociaux

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

Par mail : mayautonomie@centich.fr

Ou par téléphone : **02 41 73 88 89**

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne. May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'ainés.





Front



Etienne GIFFARD
Maire



Didier LEFOULON
1^{er} adjoint



Magali D'ARGENTRÉ
2^{ème} adjointe



Thierry MALENFANT
3^{ème} adjoint



Isabelle CHAMARET



Michel GIRET



Caroline FORET



François SOUVIGNÉ



Martine LIGER



Jean-Yves PAUMARD



Véronique BERGUE



Alain THULARD



Sylvie CRONIER



Thierry LEROY



Magali BRÊTEAU



Philippe LEGELEUX



Cécile PLET



Sébastien LEFEUVRE



Sonia VALTEL